

**Ministry of Labour, Training  
and Skills Development**

Program Delivery Support  
Branch

33 Bloor Street East,  
2<sup>nd</sup> Floor  
Toronto ON M7A 2S3

**Ministère du Travail, de la  
Formation et du Développement  
des compétences**

Direction du soutien à la  
prestation des programmes

33, rue Bloor Est, 2<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M7A 2S3



## **NOTE DE SERVICE**

**DESTINATAIRES :** Fournisseurs de services des programmes de formation relais de l'Ontario

**EXPÉDITEUR :** David Cronin, directeur, Direction du soutien à la prestation des programmes (DSPP), Division de l'emploi et de la formation

**DATE :** Le 27 août 2020

**OBJET :** Prolongation de contrat de six mois pour les projets des programmes de formation relais de l'Ontario (PFRO)

---

### **Objectif**

La présente note de service vise à informer les fournisseurs de services des PFRO que les ententes au titre des projets de catégorie 1 (Permis d'exercer) et de catégorie 2 (Accès à l'emploi) seront prolongées de six mois, soit jusqu'au 30 septembre 2021.

### **Portrait de la situation**

En raison de la pandémie de COVID-19, certains fournisseurs de services des PFRO ont dû suspendre leurs services temporairement. Par conséquent, il aurait été difficile de terminer la formation et d'atteindre les objectifs en respectant les échéances prévues dans les ententes. De plus, l'interruption du programme ou la réduction de sa durée aurait pu nuire aux participants.

Les projets en cours devaient prendre fin le 31 mars 2021. La prolongation des ententes actuelles permettra aux fournisseurs de services de terminer la formation, d'atteindre les objectifs et de soutenir les participants du programme.

### **Personnes concernées**

Les fournisseurs de services des PFRO.

## **À faire**

Le ministère diffusera d'autres communications concernant un exercice de planification des activités qui aura lieu à l'automne 2020 pour déterminer les activités et les niveaux de financement pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2021. Les fournisseurs de services doivent d'ores et déjà commencer à prévoir leurs objectifs pour la période prolongée.

Les ententes au titre des projets de catégorie 3 (Changements au niveau du système) prendront fin le 31 mars 2021, comme prévu dans l'entente actuelle des PFRO.

Pour faciliter la poursuite des PFRO, le ministère lancera un appel de propositions au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020-2021.

## **Coordonnées**

Pour obtenir davantage de précisions, veuillez communiquer avec votre représentante ou représentant du ministère.

Cordialement,

David Cronin

Directeur, Direction du soutien à la prestation des programmes